

IMPR. NAT. — Modèle A' pour les troupes en opérations.

Les militaires aux Armées ne doivent pas porter leur adresse sur les cartes postales qu'ils expédient à découvert, ils se bornent à les signer. Ils ne peuvent donner leur adresse à leurs correspondants que sous enveloppe close.

CORRESPONDANCE DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE

CARTE EN FRANCHISE

Adresse :

M. G Deberme
110 Boul^e de la Corderie
Marseille
Bouches-du-Rhône



Cette carte doit être remise au vaguemestre. Elle ne doit porter aucune indication du lieu d'envoi ni aucun renseignement sur les opérations militaires passées ou futures.
S'il en était autrement, elle ne serait pas transmise.

PARTIE RÉSERVÉE À LA CORRESPONDANCE.

29 Mars 1910.

Cher Oncle

Je suis en bonne santé et espère
aller vous voir d'ici quelques semaines
Ne manquez pas de m'envoyer
de vos nouvelles -

Affectueusement
H. Deberne